

Compte rendu Comité de pilotage CDPRA / CTS du Pays de Maurienne 4 décembre 2012

Présents : M. ROCHETTE (Président du SPM, conseiller régional), Mme HARS (Conseillère générale, référente du CTS Maurienne), M. CHEMIN (Conseiller régional, rapporteur du CDDRA), MM. ARNOUX, JORCIN (Vice-présidents du SPM), M. BACHALARD (bureau du SPM), M. FATIGA (Conseiller régional, référent du CTEF Maurienne), M. PORTAZ (Conseiller général), M. REMY (Président du CLD), Mme SAUVAGE (Développeur CDDRA – RRA), Mme BOSCO (Conseil général 73, SDLE), M. ROZAS (CG73 – TDL Maurienne), Mme VERNEY (Maurienne Expansion), Mmes VARNIER, LYONNET (Mission Locale Jeune, animatrice du CTEF), Mme RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne)

Excusés : MM. GALLIOZ, REFFET (Vice-présidents du SPM), Mme Aznar-Molliex (Conseillère régionale), Mme LEHMANN (Conseillère générale), M. LETT (Conseiller général), M. RAFFIN (Bureau du SPM), Mme MARTIN (Bureau du SPM), M. FITZER (Sous-Préfet).

I. Validation du compte-rendu de la réunion du 25 octobre 2012

Le compte-rendu de la précédente réunion est soumis à l'avis des membres du comité de pilotage. Sans remarque particulière, Christian Rochette valide le compte rendu.

II. Dossiers de demande de subvention

► Faim de jeu Avril 2013 à avril 2014

Cf opération 1.3 : Sensibiliser les citoyens à l'environnement spécifique de la vallée et à une alimentation responsable

Descriptif :

Une action phare « vallée »

Cette action consiste à la création de jeux par le jeune public dans un cadre scolaire ou extra-scolaire à l'échelle de la Maurienne. L'ensemble des réalisations sur les différents cantons seront regroupés dans une malle pédagogique. La mixité des créateurs permettra aux futurs usagers de la malle pédagogique de choisir parmi plusieurs approches ludiques de l'alimentation et plusieurs niveaux de jeux.

Des panneaux « roll up » de présentation du projet accompagnera la malle pédagogique pour communiquer et mettre en valeur l'outil.

Bénéficiaire : Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle, Association Cantonale d'Animation du canton de Saint Jean de Maurienne, Association Cantonale d'Animation du Canton de Saint Michel de Maurienne.

Des actions cantonales : spectacles, conférences, découverte des producteurs locaux, ateliers de cuisine

Canton d'Aiguebelle :

- Un spectacle tout public proposé par la compagnie Les Arts Verts à destination des familles sur le thème de l'alimentation plus particulièrement sur les pratiques alimentaires
- Un cycle d'ateliers « cuisine de saison » animés par un professionnel de la restauration à destination des parents
- 2 conférences sur l'alimentation
- Un rallye du goût impliquant les producteurs locaux

Bénéficiaire : AACA

Financement :

Budget prévisionnel TTC	23 981 €	
RRA – CDDRA	7 914 €	33%
CG73 – CTS	7 674 €	32%
Autofinancement	8 393 €	35%

Canton de Saint Jean de Maurienne

- Un atelier « cuisine sans allergènes », cours pratiques de cuisine
- Temps de rencontre et d'échange sur l'alimentation sans allergènes avec intervention d'un spécialiste
- Un repas sans allergène : partenariat avec un restaurateur ou lycée et utilisation de produits locaux

Bénéficiaire : ACA de Saint Jean de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	14 791 €	
RRA – CDDRA	4 921 €	33%
CG73 – CTS	4 733 €	32%
Autofinancement	5 136 €	35%

Canton de Saint Michel de Maurienne :

- Un spectacle tout public sur le thème de l'alimentation et plus particulièrement sur les pratiques alimentaires par la Compagnie Les Arts Verts
- Un cycle d'ateliers « cuisine de saison »
- Deux conférences sur l'alimentation
- Une balade gourmande sur une journée auprès des producteurs locaux

Bénéficiaire : ACA de Saint Michel de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	17 504 €	
RRA – CDDRA	5 776 €	33%
CG73 – CTS	5 601 €	32%
Autofinancement	6 126 €	35%

NB : d'autres partenaires (Sivom de Modane et Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise) ont participé aux réunions de préparation du projet et sont susceptibles de rejoindre les maîtres d'ouvrage ci-dessus pour décliner le projet sur leur territoire.

Indicateurs de résultats :

- Cohérence territoriale du projet
- Mixité des thèmes abordés par les jeux
- Nombre d'enfants touchés

Avis : Favorable

Remarque : Cette action est issue des travaux du CLD. M. Rémy se félicite de voir émerger cette thématique avec un volet commun conséquent entre les Associations Cantonales d'Animations de Maurienne. Il faudra veiller à ce que l'aspect communication soit bien commun.

► **Chargé de mission « Circuits courts » du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013**

Cf opération 2.4.4.1 : Investir pour le développement des circuits courts

Descriptif : Le Syndicat du Pays de Maurienne souhaite poursuivre et renforcer son action en faveur des circuits courts. En effet, depuis 2008 dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire, le SPM a impulsé la création du Club de la Gastronomie de Maurienne aujourd'hui l'Association La Maurienne dans l'Assiette. L'accompagnement des restaurateurs et des producteurs en vue de leur rapprochement se doit d'être poursuivi afin de valoriser la gastronomie et les productions locales.

Par ailleurs, le Pays de Maurienne bénéficie de la présence d'un abattoir à Saint-Etienne-de-Cuines. Afin de le conforter, il est important de relancer une dynamique avec les bouchers du territoire dans le but de mettre en place une filière viande.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	53 170 €	
RRA – CDDRA	23 852 €	45%
CG73 – CTS	15 951 €	30%
Autofinancement	12 967 €	25%

La dépense subventionnable région s'élève à 47 703€ soit un taux d'intervention de 50%.

Les indicateurs de résultats :

- Nombre d'adhérents à l'association « La Maurienne dans l'assiette »
- Développement des collaborations entre producteurs et restaurateurs
- Evolution du tonnage sur l'abattoir

Avis : Favorable

Remarque : Jean-Pierre Jorcin présente la nouvelle brochure « La Maurienne dans l'assiette », document qui valorise à la fois les producteurs et les restaurateurs (brochure à retrouver sur le site maurienne.fr http://www.maurienne.fr/fr/il4-actualite_i13_p31-la-maurienne-dans-l-assiette-le-guide.aspx
Benoit Dinnat, chargé de mission « circuits courts » prendra ses fonctions le 2 janvier 2013.

► **Animation du volet agricole et forestier des contrats (PSADER) : du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013**

Cf fiche action 2.4.8 CDDRA/CTS : Animer le PSADER

Descriptif : Afin de faire connaître le programme d'actions du volet agricole et forestier des contrats territoriaux, de mobiliser les acteurs concernés et les accompagner dans le montage de projets, le Syndicat du Pays de Maurienne souhaite faire appel à un technicien de la Chambre d'Agriculture de la Savoie pour l'animation.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement : le calcul a été effectué sur la base de 15 journées de travail par an à un coût journées de 646 €.

Budget prévisionnel TTC	9 688 €	
RRA – CDDRA	1 938 €	20%
CG73 – CTS	1 938 €	20%
Feader	3 874 €	40%
Autofinancement	1 938 €	20%

Les indicateurs de résultats :

- Nombre de projets déposés
- Participation des professionnels dans les instances de concertation
- Actions de mobilisation

Avis : favorable

Remarque : le FEADER sera appelé pour le financement de ce poste.

► **Opération fidélité de l'UCA Porte de Maurienne**

Cf fiche action 2.3 CDDRA/CTS :Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : L'Union Commerciale et Artisanale Porte de Maurienne souhaite mettre en place une carte de fidélité. 12 commerçants et artisans participent à cette opération. 250 cartes de fidélité seront éditées présentant 20 cases de 10€ d'achat. Les premières 25 cartes complétées auprès d'au moins 4 commerçants gagneront un bon d'achat de 20€.

L'objectif de cette opération est de capter plus fortement les achats des habitants du canton et notamment les achats de Noël, fidéliser la clientèle cantonale et se constituer une base de données de la clientèle locale.

Bénéficiaire : UCA Porte de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	1 493 €	
Fisac	524 €	35%
CG73 - CTS	523 €	35%
Autofinancement	446 €	30%

Les indicateurs de résultats :

Au moins 7 points de vente participent à l'opération

Au moins 10 cartes de fidélité sont retournées complétées

Création d'une base de données et transmission aux points de vente participants

Avis : favorable

Remarque : Le Conseil général souligne la faiblesse de l'aide demandée au titre du CTS. La subvention doit être supérieure à 1 000 €. L'animatrice des contrats rappelle qu'une dérogation a été accordée aux actions des UCA pour l'année 2012. En 2013, les actions programmées des UCA devront être regroupées

afin d'avoir, d'une part, une meilleure lisibilité des opérations et, d'autre part, atteindre cette somme plancher de 1 000 €.

► Animation de l'opération collective de modernisation (1.6 ETP)

Cf fiche action 2.3 CDDRA/CTS :Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif :

Au regard de l'étendue du territoire concerné, du nombre important d'entreprises commerciales et artisanales (environ 2500) et, par conséquent, d'associations de professionnels partenaires, la présence de deux animateurs, travaillant en binôme, est nécessaire au pilotage de cette opération, sur la base d'1,6 équivalent temps plein.

Leurs missions se déclinent de la manière suivante :

- Pilotage, coordination et gestion de l'opération (gouvernance)
- Structuration, professionnalisation et appui aux groupements de professionnels
- Promotion de l'économie de proximité (actions collectives)
- Amélioration des performances des TPE commerciales et artisanales avec la CCI et la CMA
- Préservation du tissu économique local (transmission/reprise)
- Suivi des aides à la modernisation des TPE commerciales et artisanales
- Amélioration de la connaissance des pôles commerciaux et de leurs évolutions (suivi de l'évolution des linéaires, des procédures mises en œuvre par les communes, collaboration avec le manager de centre-ville...)

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	78 520 €	
Fisac	8 500 €	15%
CG73 - CTS	18 403 €	23%
RRA - CDDRA	29 445 €	38%
Autofinancement	22 172 €	28%

La subvention régionale et départementale portent sur 1.5 ETP, la dépense subventionnable est ainsi à 73 612 € soit un taux d'intervention régional et départemental respectif de 40% et 25%.

Les indicateurs de résultats :

- Dynamisme des UCA de la vallée
- Evolution du commerce local

Avis : favorable

Remarque : Ch Rochette rappelle l'important travail réalisé par les chargées de missions pour renforcer la vitalité des UCA.

► LineoScope : logiciel de visualisation géographique des activités commerciales

Cf fiche action 2.3 CDDRA/CTS :Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : Vu l'émergence de nouveaux besoins en termes d'amélioration de l'appareil commercial au sens large, dont la nécessité de connaître et de suivre l'évolution du tissu commercial des centre-ville, le

Comité de Pilotage de l'OCM a décidé de constituer une base de données et d'acquérir un logiciel de visualisation géographique des activités commerciales nécessaires pour comprendre, anticiper et mieux maîtriser l'évolution des pôles commerciaux.

Il est à noter que la mise en place de cet outil de réflexion et d'aide à la décision sera également utile à l'élaboration du diagnostic commercial et du schéma de services dans le cadre du SCOT puisqu'il permettra la nécessaire analyse des pôles commerciaux.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel HT	4 200 €	
Fisac	2 100 €	50%
RRA - CDDRA	1 260 €	30%
Autofinancement	840 €	20%

Indicateurs de résultat :

- Nombre d'entreprises saisies dans la base de données (objectif : 700 entreprises)
- Utilisation des données et analyse de l'évolution de l'appareil commercial

Avis : favorable

Remarque : Les commerces de stations ne seront pas intégrés à cette base de données exception faite pour les communes de Lanslebourg et Lanslevillard. Les données d'ordre général seront accessibles à tous. Les données stratégiques quant à elles ne seront consultables que par les personnes en charge de l'instruction du dossier.

► « Création et reprise d'entreprises » Année 2013 (2 ETP)

Cf fiche action 2.1.1 CDDRA/CTS

1. Accompagner les créateurs d'entreprises tout au long de leur projet en pépinière et hors pépinière

- Accompagner individuellement et de façon personnalisée : structuration individuelle du projet, analyse de la faisabilité économique et financière du projet, recherche de financements
- Animer la plateforme d'initiative locale
- Renforcer un conseil et un suivi organisé et individualisé des jeunes entreprises,
- Développer des outils d'évaluation de leur entreprise (tableaux de bord)
- Mettre en œuvre le plan d'actions issu du diagnostic de la démarche territoriale CREAFILE.

2. L'accompagnement des repreneurs d'entreprises

L'objectif de la mission est le rapprochement de l'offre et de la demande. C'est pourquoi, en complément des actions proposées, un événement biennal spécifique à la Maurienne sera créé en partenariat avec la CCIT¹ et la CMA² mais aussi avec d'autres acteurs de ce domaine (comptables, banquiers, notaires) sur le modèle des bourses de la reprise. Maurienne Expansion dispose de « portefeuilles de cessions » de fonds de commerce, de locaux...

3. Animation des pépinières d'entreprises de Maurienne

Les missions confiées ont pour objectif, outre l'accompagnement individuel des porteurs de projets, de dynamiser et proposer des animations collectives aux jeunes créateurs d'entreprises de la vallée de la Maurienne et plus spécifiquement ceux implantés en pépinière. Pour ce faire, Maurienne Expansion

¹ Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Savoie

² Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Savoie

proposera aux porteurs de projets ainsi qu'aux jeunes créateurs d'entreprises de moins de 3 ans une programmation de formations, informations collectives, plateaux repas instructifs... (Certaines de ces actions seront financées dans le cadre du dispositif régional PLACE Savoie).

4. Communication économique : renfort de l'attractivité économique de la vallée par l'offre immobilière « Pépinière »

Les missions confiées ont pour objectif de promouvoir le territoire en valorisant l'offre territoriale par des actions de communication.

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	108 747	
Poste 1 : PFIL- création /reprise d'entreprise (1 ETP)	53 738 €	
Poste 2 : création, animation pépinière, communication économique(1 ETP dégressif sur 3 ans)	55 009 €	
RRA – CDDRA (taux intervention par Poste Poste 1 : 45% Poste 2 : 50%)	51 687 €	48%
CG73 - CTS	21 749 €	20%
Autofinancement	35 311 €	32%

Avis : favorable

Remarque :

Deux dossiers de demande de subvention distincts seront présentés pour chacun des postes

► Actions pour la création et la reprise d'entreprise, l'animation des pépinières et la communication économique

Cf fiche action 2.1.1 CDDRA/CTS

1. Action « Professionnalisation du jeune chef d'entreprise »

- Animation par des prestataires externes de journées de professionnalisation des jeunes chefs d'entreprise sur les points clés d'une bonne gestion d'entreprise (gestion financière, juridique, fiscale, sociale...)

2. Outils spécifiques créateurs / repreneurs

- Proposer aux porteurs de projet et aux jeunes entrepreneurs une créathèque, des outils de communication et des outils de gestion de leur entreprise

3. Action « Formation-action pour jeunes chefs d'entreprises »

- Mise en place d'un programme annuel d'actions collectives (informations générales, informations techniques, actions spécifiques ESS...),

4. Action « animation spécifique pépinière »

- Actions collectives spécifiques dans le cadre « pépinières » : rencontres entre entreprises, organisation de speed meeting professionnels, de manifestations économiques, permanences techniques (RSI ...),
- Animation d'un réseau de pépinières Maurienne avec participation active au réseau Pépinières Savoie et Pépinières Rhône Alpes (favoriser les échanges et pratiques interentreprises, transfert d'expérience, élargir le réseau de chacun...)

5. Action « Communication économique »

- Mise en place d'outils de communication afin de renforcer l'attractivité du territoire (mettre en avant l'offre pépinière pour des implantations, l'offre foncière et immobilière...),

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	33 000 €	
RRA – CDDRA	14 850 €	45%
CG73 – CTS	11 550 €	35%
Autofinancement	6 600 €	20%

Avis : favorable

Remarque : Sur l'intégralité du budget prévisionnel, 13 000 € sont fléchés sur la communication économique.

Ch. Rochette souhaiterait que les dépenses présentées dans les plans de financement soient plus détaillées.

Indicateurs de résultat communs à l'ensemble des actions 2.1.1. :

- Evolution du nombre d'entreprises installées dans la pépinière
- Nombre d'entreprises créées
- Nombre d'entreprises reprises

► Animation économique territoriale (1.5 ETP)

Cf fiche action 2.1.2 CDDRA/CTS

A. Animation économique générale du CDDRA et CTS

Cette mission doit permettre une vision macro-économique et une animation territoriale générale dans le cadre du CDDRA et du CTS.

Sur le champ de l'action économique, une mission de relais local sera mise en place dans le cadre des actions suivantes :

- Garantir la diffusion d'informations économiques régionales et départementales auprès des acteurs locaux et la bonne articulation entre l'action économique locale et les politiques économiques régionales et départementales (démarche Créafil)
- Animer le réseau des acteurs économiques locaux (comité endogène...),
- Mettre en place une veille économique locale,
- Etre le référent animateur économique du CDDRA et du CTS (mise en œuvre du volet économique du CDDRA).

B. Accompagnement des entreprises Projets / Difficultés

Le chargé de mission est Référent Plan PME de la Région Rhône-Alpes et animateur économique des aides départementales. Son objectif est d'accompagner les entreprises dans leurs projets de développement et dans leurs difficultés, en lien avec les dispositifs régionaux et départementaux :

- Réaliser le pré-diagnostic de l'entreprise,
- Accompagner / conseiller / suivre les entreprises dans leurs stratégies de développement et aide au montage de dossiers pour les entreprises / présentation des dossiers auprès des financeurs publics,
- Aider à la réalisation de l'étude de faisabilité de projets de développement individuels et/ou collectifs (étude de marché, recherche de financements complémentaires, immobilier, etc...)
- Orienter les chefs d'entreprises vers les aides aux conseils existants (lignes classiques de la Région et du département notamment, dispositifs du Plan PME...),
- Mettre en place des actions collectives liées aux besoins des entreprises, à ceux du territoire...
- Mettre en place un accompagnement adapté aux entreprises en difficulté.

C. Accompagnement à la transmission d'entreprises

Afin de toujours mettre en exergue les savoir-faire des entreprises industrielles et sous-traitantes existantes, il est nécessaire d'accompagner spécifique à la transmission d'entreprise de dirigeants de plus de 50 ans afin de maintenir ce niveau de savoir-faire en Maurienne.

- Réaliser le pré-diagnostic transmission de l'entreprise,
- Accompagner individuellement ces cibles,
- Actions collectives pour faire connaître ces savoir-faire et rechercher des repreneurs.

D. Foncier et Immobilier : renfort de l'attractivité économique locale

Suite aux travaux engagés pour répertorier l'offre foncière et immobilière en Maurienne, cette mission a pour vocation première de valoriser la vallée par la qualification de son offre territoriale.

- Mettre en place une veille immobilière et foncière à Maurienne Expansion,
- Accompagner les élus dans la qualification de leurs zones d'activité (hors PE et PTC),
- Communiquer et mettre en relation l'offre et la demande foncière et immobilière.

E. Encourager la Compétitivité et le complémentarité des PME - PMI

– Soutenir et développer l'innovation et la diversification dans les entreprises du territoire.

La Maurienne dispose d'un tissu industriel encore important, malgré le contexte actuel de perte d'emplois industriels. Les entreprises qui le constituent disposent de savoir-faire spécifique. Ils ont été repérés dans une trentaine d'entre elles dans le cadre du précédent contrat.

A partir de ce premier repérage, l'objectif est d'inciter les entreprises à valoriser ces savoir-faire et à les faire connaître à l'extérieur de la vallée.

Maurienne Expansion aura quant à lui une double action :

- Inciter les entreprises aux savoir-faire repérés à s'inscrire dans une démarche de développement et d'innovation.
- Favoriser le rapprochement avec les pôles de compétitivité et les clusters de la région Rhône Alpes : faire connaître les entreprises et leurs savoir-faire, transmettre les informations en provenance des pôles aux entreprises, et enfin contribuer à la participation des entreprises locales aux actions menées par les pôles et les clusters.

– Développer des filières spécifiques du territoire

Dans la perspective du chantier du Lyon Turin, et à la demande des entreprises locales, Maurienne Expansion va mener une action de repérage et de valorisation des savoir-faire des entreprises intéressées par le Lyon Turin, en particulier les entreprises du BTP. Cette action sera menée en

partenariat avec la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics et avec la CAPEB. Pour 2012 est prévu la mise en place et le démarrage de cette action.

Par ailleurs, le développement des économies d'énergie est source de nouveaux marchés pour les entreprises locales. Des actions de sensibilisation seront menées en particulier avec le cluster Eco-énergie auquel adhère Maurienne Expansion.

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	100 419 €	
Pos te 1 ETP (A,B,C,D)	59 064 €	
Poste 0.5 ETP (E) dégressif sur 3 ans	41 354 €	
Dep subventionnable région <i>Dont poste 0.5 ETP</i>	96 564 € 37 500€	
RRA – CDDRA Taux / Dép subventionnable global <i>Taux par poste :</i> <i>Poste 1 ETP (A,B,C,D) :</i> <i>Poste 0,5 ETP dégressif sur 3 ans</i>	42 376 €	42% (44%) 40% 50%
CG73 – CTS	20 084 €	20%
Autofinancement	37 959 €	38%

Avis : favorable

► Pérenniser, développer et densifier le tissu économique local

Cf fiche action 2.1.2 CDDRA/CTS

A. Action « Transmission d'entreprises industrielles et sous-traitantes »

- Mise en place d'une action spécifique sur la transmission d'entreprise ciblée sur les savoir-faire intéressants localement,
- Outils de communication sur les entreprises et leurs savoir-faire
- Organisation d'un événement professionnel de rencontre entre les cédants et les repreneurs potentiels

B. Action « Savoir-faire industriels de Maurienne »

- Création de nouvelles fiches sur des savoir-faire spécifiques (plasturgie, chimie...) et mise à jour des autres fiches,
- Intégration de cet observatoire des savoir-faire sur notre site Internet
- Développement d'un outil spécifique sur les savoir-faire du BTP en lien avec le chantier du Lyon-Turin

C. Action « Veille économique »

- Mise en place d'un outil de veille professionnelle et adaptée

D. Action « Formation-action »

- Mise en place d'actions collectives spécifiques aux besoins des entreprises avec intervention de consultants
- Proposer des actions collectives spécifiques (communication / salons...) aux entreprises de la vallée

E. Action « Foncier et immobilier »

- Création de nouvelles fiches et mise à jour de l'Atlas interactif,
- Outils spécifiques (base de données et outils de communication)
- Fiche produits

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	20 000 €	
RRA – CDDRA	9 000 €	45%
CG73 - CTS	7 000 €	35%
Autofinancement	4 000 €	20%

Avis : favorable

Remarque : Sur le volet « veille économique », les membres du comité de pilotage souhaitent avoir la connaissance de quelques indicateurs macro-économique mais surtout de ne pas s'attacher à montrer un état général mais plutôt des évolutions. Il sera important de mettre en place des passerelles entre cet outil et le suivi du diagnostic du CTEF. Cette lettre d'information sera semestrielle.

Sylvie Miguet, chargée de mission économique à la Région Rhône-Alpes, informe le comité de pilotage de l'existence d'un tel outil très apprécié des élus sur le territoire du Faucigny.

Indicateurs de résultat communs à l'ensemble des actions 2.1.2. :

- Nombre d'emplois créés
- Taux de survie des entreprises
- Montant des aides distribuées

► **Poste Ressources humaines Année 2013 (0.5 poste)**

Cf. fiche-action 2.2 CDDRA/CTS

Les opérations de ressources humaines mises en œuvre par Maurienne Expansion sont déployées dans le cadre des objectifs du CTEF et se poursuivront en 2013 :

- Sensibilisation à la gestion des âges et plus généralement actions pour répondre aux difficultés de recrutement (objectif du plan d'action du CTEF)
 - o Animation du groupe RH du CTEF et de groupes de travail restreints, regroupant acteurs et partenaires sociaux
 - o Réalisation d'actions décidées dans ce cadre, dont la mise à disposition d'un cadre en temps partagé,
- Appui des entreprises dans la GRH (objectif du plan d'action du CTEF)
 - o Prescription d'accompagnement individuel dans le cadre de SECURIS'RA, après une détection des besoins et une première analyse de la situation de l'entreprise

- Mise en place d'actions d'information sensibilisation sur des points particuliers ou sur des sujets d'actualité
- Organisation d'actions collectives relevant du droit commun régional (volet RH du plan PME ; actions collectives dans le cadre de SECURIS'RA)
- Identification des besoins en recrutement et en formation des entreprises (objectif du plan d'action du CTEF)
 - Mutualisation des besoins en formation
 - Identification des besoins en recrutement, en particulier dans les entreprises inscrites dans la démarche de valorisation des savoir-faire. Cette identification permettra d'alimenter la GTEC qui sera mise en place au niveau du CTEF. Elle sera la base de la mise en œuvre d'actions spécifiques sur le territoire.

Bénéficiaire : Maurienne Expansion

Financement :

Budget prévisionnel TTC	41 354 €	
Dépense subventionnable région	37 500 €	
RRA – CDDRA	15 000 €	36 %
Taux sur dépense subventble		40%
CG73 – CTS	8 271 €	20%
Autofinancement	18 083 €	44 %

Avis : favorable

Remarque : Tout comme l'action « encourager la compétitivité des entreprises » les membres du comité de pilotage notent l'importance de l'action RH notamment pour permettre aux entreprises de mieux se connaître entre-elles et ainsi, dans l'avenir, leur donner l'opportunité de se grouper et répondre à des marchés.

► Elever et mutualiser les compétences et améliorer la gestion et la polyvalence

Cf. fiche-action 2.2 CDDRA/CTS

Action « Consultant RH à temps partagé » : Proposer aux entreprises de la vallée un support professionnel RH afin de les soutenir dans leurs problématiques,

Budget prévisionnel TTC	20 000 €	
RRA – CDDRA	2 000 €	10%
CG73 - CTS	2 000 €	10%
Autofinancement (Eses)	16 000 €	80%

Avis : favorable

Remarque : cette action n'a pas pu démarrer en 2012. Elle est reportée sur 2013.

Remarque globale sur l'action économique de Maurienne Expansion :

A l'occasion de l'arrivée d'un nouveau directeur à l'Agence Economique de la Savoie, Ch. Rochette souhaiterait faire intervenir cette personne en comité de pilotage pour avoir un bilan de ce qui se fait en Savoie en matière économique et mieux cerner la stratégie de l'Agence économique de la Savoie et la place de Maurienne Expansion dans celle-ci.

Indicateurs de résultat communs à l'ensemble des actions 2.2. :

- Maintien des emplois

► Poste d'animation touristique 2013

Cf. fiche-action 3.6. « élaborer, mettre en œuvre et suivre les projets de développement touristique du pays de maurienne »

Descriptif :

- Structuration, animation, promotion de la filière « Itinérance » (Action 3.1 du CDDRA / CTS)
- Structuration, animation, promotion de la thématique « Patrimoine naturel et culturel » (Action 3.3 du CDDRA / CTS)
- Création et diffusion des supports de communication papier (Action 3.5 du CDDRA / CTS)
- Animation de la Commission Agriculture / Tourisme / Environnement du Conseil Local de Développement
- Conseil aux porteurs de projets touristiques
- Veille et observation touristique
- Coordination des actions avec les autres contrats, programmes européens et procédures contractuelles du territoire (Conventions Stations Durables, Plan Tourisme etc.)

Bénéficiaire : Association Maurienne Tourisme

Financement :

Budget prévisionnel TTC	52 637 €	
RRA - CDDRA	31 582 €	60%
CG73	10 527 €	20%
Autofinancement	10 527 €	20%

Indicateurs de résultats :

- Implication des acteurs partenaires de la filière « Itinérance » et de la thématique « Patrimoine naturel et culturel »
- Représentativité thématique et géographique dans les supports de communication
- Diversité et implication des partenaires dans le Conseil Local de Développement

Avis : favorable

► Renforcement de la communication liée aux services et au développement numérique (0.5 ETP)

Cf. fiche-action 4.1.2 « Faciliter l'accès aux informations »

Descriptif :

En considérant le web comme un média primordial de communication à la population, tant au niveau de la réactivité du contenu que de la visibilité et de la facilité d'accès du web, il est capital d'utiliser ce canal

pour diffuser une information exhaustive à une audience large. L'intérêt pour le public est d'obtenir l'information la plus pertinente et en adéquation avec ses attentes. L'intérêt pour les acteurs locaux (publics ou associatifs) est de bénéficier d'outils efficaces et simples d'utilisations qui permettent une diffusion large et visible de leurs informations.

Objectifs :

- Développement du portail par la création de nouvelles rubriques informatives et de services en ligne.
- Actualisation des rubriques Agenda et Annuaire des services par la mise à disposition de l'outil et les conseils d'utilisations auprès des communes, intercommunalités et associations cantonales.
- Réalisation et diffusion de lettres d'information.
- Expérimenter la visioconférence comme soutien à la démocratie et aux instances locales de décisions et d'information, ceci afin de réduire des déplacements fastidieux et permettre le suivi à des personnes éloignées.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	25 090 €	
RRA – CDDRA	10 036 €	40%
CG73 - CTS	10 036 €	40%
Autofinancement	5 018 €	20%

Indicateurs de résultats :

- Qualité de l'actualité des données
- Nombre des différents relais locaux d'information
- Evolution de la fréquentation du site

Avis : favorable

Remarque : La lettre trimestrielle d'information du Syndicat du Pays de Maurienne sera transmise automatiquement à l'ensemble des techniciens présents au comité de pilotage des contrats.

► Adaptation du Fichier Interactif Logement – 1^{ère} tranche

Cf. fiche-action 4.1.2 « Faciliter l'accès aux informations »

Descriptif : Depuis 2005, le Syndicat du Pays de Maurienne a développé un outil en ligne destiné à faciliter la mise en contact entre propriétaires et locataires de logements non touristiques sur le territoire : le Fichier Interactif Logement Maurienne (F.I.L Maurienne). Cet outil a permis la location et la gestion de plus 600 logements en Maurienne.

Après 6 ans de fonctionnement, il est apparu indispensable de le rénover afin de prendre en compte les avancées technologiques et les habitudes de comportements des utilisateurs face aux services en ligne. La refonte du F.I.L Maurienne verra donc un outil mieux adapté aux usages des internautes désirant trouver en logement locatif dans la vallée et simplifiant les démarches des propriétaires pour proposer leur bien à la location tout en diminuant l'intervention humaine pour la gestion du fichier.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel HT	14 760 €	
RRA – CDDRA	2 952 €	20%
CG73 - CTS	8 856 €	60%
Autofinancement	2 952 €	20%

Indicateur de résultats :

- Evolution de la fréquentation du site
- Evolution du nombre de logements inscrits et de requêtes par les locataires.

Avis : favorable

► Améliorer les conditions de travail des saisonniers et développer une offre de services aux employeurs saisonniers

Cf. fiche-action 4.2 « Donner aux saisonniers des conditions de vie de qualité »

Descriptif :

- Organiser le « Forum Emploi Maurienne » permettant la mise en relation entre offre et demande d'emploi et de répondre aux questions en matière d'orientation et de formation professionnelle (fin mars).
- Collecter les données, actualiser chaque année, le « Guide des Saisonniers ».
- Diffuser la documentation en station (guide des saisonniers et autres plaquettes d'information).
- Participer aux journées santé (dépistages, vaccinations, sensibilisation) en station.
- Participer aux différents groupes de travail sur la saisonnalité
- Assurer une veille permanente de la saisonnalité, par une connaissance approfondie des acteurs, partenaires, dispositifs et enjeux liés à cette économie sur le territoire, afin de développer une politique durable de l'emploi et de la formation professionnelle en Maurienne.
- Recenser les pratiques, les bons plans et les services destinés aux saisonniers pour alimenter les différents sites Internet d'information aux saisonniers (maurienne.fr et questionSaison notamment).
- Initier et développer des projets sur le champ de la pluriactivité et de l'emploi/formation.
- Développer les relations avec les employeurs des stations
- Contribuer à la création de points d'accueil et d'information délocalisés en matière d'emploi, de formation et de pluriactivité.

Bénéficiaire : Mission Locale Jeunes de Saint Jean de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	25 599 €	
RRA – CDDRA	11 520 €	45%
CG73 - CTS	8 448 €	33%
Autofinancement	5 632 €	22%

Avis : favorable

► Poste de coordonnateur culture et patrimoine du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Cf. fiche-action 4.4.1 « Favoriser le développement culturel de la vallée »

Descriptif : Mission Coordination Culture et Patrimoine

- De la mise en œuvre, tous les ans, de l'appel à projets diffusion culturelle (lancement, réception et analyse des projets, organisation de la concertation avec la Commission Vivre Ensemble, transmission des dossiers à la région via contranet)
- De la mise en œuvre, tous les 2 ans, de l'appel à projets manifestation culturelle biennale d'envergure vallée (lancement, réception et analyse des projets, organisation de la concertation avec la Commission Vivre Ensemble, transmission du dossier à la région via contranet, appui technique au porteur de projet retenu)
- De l'appui technique aux référents de la Commission Vivre Ensemble du Conseil Local de Développement du Pays de Maurienne (organisation du suivi et de l'évaluation des contrats en matière culturelle, apport de données, recueil de réflexions sur la politique culturelle globale du territoire, liens avec DIAPASON...)
- De l'animation d'un Groupe Opérateurs Culturels Maurienne, composé d'acteurs des arts vivants, arts visuels, livre et lecture, patrimoine et culture scientifique. Ce groupe sera un lieu d'échange et de rencontre entre ces différents acteurs ainsi qu'une plateforme de montage de projets culturels collaboratifs et transversaux
- De l'élaboration et de la mise en œuvre d'un agenda culture et patrimoine électronique trimestriel pour le Pays de Maurienne
- Du suivi de la fiche-action 4.5.2 des contrats de développement du Pays de Maurienne, à savoir la création ou la rénovation des équipements culturels de la vallée
- De l'accompagnement « au fil de l'eau » des porteurs de projets culturels de la vallée le souhaitant (montage de projets, recherche de partenaires, aiguillage financier, outils budgétaires...)
- Du relais avec les opérateurs culturels départementaux tels que DIAPASON, Savoie Biblio... sur des projets d'échelle départementale (ex : concertation départementale musiques actuelles)
- De la mise en œuvre des actions du Volet Sites Phares du Plan Intégré Transfrontalier des Hautes Vallées (conception, réunions partenaires, mise en œuvre, évaluation des actions, déclarations de dépenses)

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	49 140 €	
RRA – CDDRA	14 742 €	30%
CG73 - CTS	24 570 €	50%
Autofinancement	9 828 €	20%

Indicateurs de résultats :

- Niveau d'intégration des projets par les acteurs culturels du territoire
- Nombre de projets collaboratifs initiés et menés à terme

Avis : favorable

► Animation générale des contrats territoriaux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013

Cf. fiche-action 5.1 Mettre en œuvre le projet de territoire

Descriptif :

- ✓ Développer le projet de territoire et favoriser son appropriation par les populations locales par :
 - La concertation avec les acteurs locaux : élus, socioprofessionnels, associations...
 - La réalisation des bilans intermédiaires et des avenants, suivis de l'évaluation des contrats et des diagnostics
 - La participation aux différentes démarches territoriales (Comité des contrats de stations durables, réunion des partenaires.)
- ✓ Mettre en œuvre et suivre les procédures CDDRA-CTS,
 - Gestion et suivi du programme d'actions CDDRA-CTS (suivi des dossiers, préparation des Comités de Pilotage, réflexions stratégiques, calendrier...)
 - Lien avec les partenaires techniques : Région et CG 73,
 - Préparation des actions portées par le SPM tout particulièrement celles
 - Soutien aux porteurs de projets pour la mobilisation des crédits inscrits au CDDRA-CTS, aide au montage de dossiers de demande de subvention
- ✓ Coordonner les différentes approches thématiques à l'échelle de la vallée (tourisme, agriculture (PSADER), culture, cyclo..)
- ✓ Développer la démarche participative à travers le CLD.
 - Soutien au fonctionnement du Conseil Local de Développement.
 - Interface avec le CLD et suivi de la concertation,

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	37 700 €	
RRA – CDDRA	15 080 €	40%
CG73	15 080 €	40%
Autofinancement	7 540 €	20%

Avis : favorable

► Animation du CLD 2013

Descriptif : L'animateur du CLD doit permettre de développer, en lien avec les acteurs thématiques des contrats, les démarches de concertation et de démocratie participative. En appui au Comité de pilotage du CLD, il apporte son concours à l'organisation, la préparation et l'animation des réunions du CLD ainsi que celles des différentes commissions. Il réalise les compte rendus et synthétise les propositions du CLD auprès des élus. Il assure également le recrutement de nouveaux membres.

Les travaux prévisionnels du CLD 2013 porteront sur le suivi des actions des contrats (avis donnés sur la construction des critères d'éligibilité des projets), des études SCOT selon l'avancée du dossier, et l'organisation de débats sur des sujets divers.

Bénéficiaire : Syndicat du Pays de Maurienne

Financement : 2013

Budget prévisionnel TTC	32 130 €	Dépense subventionnable Région 21 300 €
RRA –	20 287 €	
Autofinancement	11 303 €	

Avis : favorable

III. Bilan d'exécution des contrats

Cette fin d'année est l'occasion d'établir un bilan d'exécution des contrats sur sa première année de fonctionnement et de regarder le niveau de consommation des crédits. L'animatrice balaye ainsi l'ensemble des thématiques abordées par le comité de pilotage et les dossiers de subvention validés axe par axe (cf document joint bilan exécution des contrats 2012)

SECONDE PARTIE DE REUNION : Zoom sur le volet économique

Comité de pilotage élargi aux membres de la commission Industrie – Commerces – Artisanat du Conseil Local de Développement

Présents : personnes citées dans la première partie, Mme GIPPA (conseillère municipale Saint Jean de Maurienne), Mme FALCOZ (CCI – GAEM), M. SOYER (Communauté de Communes Cœur de Maurienne), M. COHENDET (Responsable d'Agence GRETA Savoie – Agence Maurienne)

Excusés : M. GARZON (directeur de l'Agence Economique de la Savoie), M. DONNET (Proviseur du Lycée Paul Héroult), M. BADET (UT Direccte Savoie)

I. Bilan et perspectives des actions de Maurienne Expansion

Sylvie Verney, directrice de Maurienne Expansion réalise un point d'étape sur l'ensemble des activités portées par Maurienne Expansion (cf document joint Mexp)

Remarques :

- Les personnes en situation de création accompagnées par Maurienne Expansion souhaitent créées surtout des entreprises artisanales ou commerciales. Les créations se situent majoritairement en station. La ventilation entre les entreprises commerciales et artisanales n'est pas connue à ce jour.
- L'entreprise Acuwatt devrait créer au démarrage 5 emplois puis à 3 ans afficher 20 salariés.
- La nouvelle directrice a présenté le projet de Maurienne Expansion souhaitant mettre l'accent sur la commercialisation de la vallée en partenariat avec l'agence économique, la CCI, l'Affi... De ce fait, Ch Rochette rappelle son souhait exprimé en première partie de réunion d'organiser une rencontre ouverte avec Ph. Garzon, directeur de l'Agence Economique de la Savoie afin notamment de mieux appréhender comment Maurienne Expansion peut s'insérer dans la stratégie économique départementale.
- L'innovation et les liens avec les centres de recherches ont peu été abordés dans la présentation. La Maurienne possède des laboratoires de recherche qui s'ouvrent au grand public notamment lors de la Fête de la Science. Actuellement l'action de Maurienne Expansion s'est concentrée sur certaines filières et que très peu sur ce sujet. Il serait intéressant de mieux travailler avec l'Agence économique de la Savoie sur ce point.
- Sylvie Verney précise que le bilan d'activités 2012 n'est pas clôturé et que des indicateurs précis seront transmis lors d'un prochain comité de pilotage.

II. Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF) Maurienne

Nathalie Varnier, animatrice du CTEF Maurienne est Antoine Fatiga, élu référent du CTEF Maurienne présentent les enjeux, la démarche et les instances de pilotage. Nathalie Varnier revient sur le plan d'actions 2012 du CTEF (cf document joint CTEF).

Remarques :

- Compte tenu de l'importance croissante du secteur du tourisme en Maurienne, la professionnalisation des acteurs du tourisme et leur montée en compétence apparaissent comme un enjeu majeur pour le territoire.
- Des actions en direction des collèges et des lycées permettraient de mieux faire connaître aux jeunes maurienais l'emploi de maurienne et les métiers de la montagne. Des actions ont été menées dans ce sens lors du forum des métiers du 22 novembre.

- Mettre l'accent sur la sécurisation des parcours avec la mise en place de CD2I pour avoir une saisonnalité choisie et non subie notamment pour le public féminin. Des pistes sont évoquées sur l'entretien des bâtiments.
- L'effort de formation doit également être mené auprès des employeurs qui véhiculent souvent une mauvaise image de l'emploi saisonnier.
- Les 2 lycées de Maurienne sont des atouts incontestables du territoire.
- Les besoins en formation exprimés sur un territoire sont éloignés des lieux de formation, ce qui décourage beaucoup de personnes. Il est nécessaire que l'appel d'offre des formations soit territorialisé.

Le prochain comité de pilotage aura lieu le 7 février 2013 à 10h.